



CONSEIL COMMUNAUTAIRE

PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DE LA SÉANCE **DU LUNDI VINGT-TROIS JUIN 2025**

N° d'ordre : 2025-04



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE **DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

SÉANCE DU 23/06/2025

Présents :

M. PROUST : **Président**; (excepté de la Q. N°1 à la Q. N°9 inclus)

M. ANGELRAS, M. BEAUME, M. CAMPELLO, M. CHAILAN, M. DURAND-COUTELLE, M. FABREGOUL, M. GADILLE, M. GREGOIRE, M. NICOLAS, Mme REY-DESCHAMPS, Mme RICHARD, M. TOUZELLIER, M. VALADE, M. VALADIER, M. VERDIER : **Vice Présidents**;

Mme BERGOGNE, M. BERTIER, M. BOLLEGUE, Mme COMPEYRON, Mme DE GIRARDI excepté de la Q. N°25 à la Q. N°54 inclus, M. DESCLOUX, M. DUPRET, M. GAILLARD, M. GRANAT, Mme LECOQ excepté de la Q. N°1 à la Q. N°6 inclus, M. LEROI, M. MARCOS, M. MARQUET, M. PLANES, M. PLANTIER, Mme POIGNET-SENGER, M. PREVOTEAU, Mme RAINVILLE, M. TAULELLE excepté de la Q. N°69 à la Q. N°72 inclus, M. TIBERINO, M. TIXADOR, Mme TUDELA, M. VOLEON, Mme WOLBER : **Membres du Bureau**;

Mme ACHKAR, Mme AJMO-BOOT, Mme ARCHIMBAUD, Mme BARBUSSE, M. BERKANI, M. BONNE, M. BOUGET, Mme BOURGADE, M. CARRIÈRE, Mme CHELVI-SENDIN, M. CONTASTIN, M. COURDIL, M. DETREZ, M. ESCOJIDO, Mme FAYET excepté à la Q. N°21 à la Q. N°36 inclus et de la Q. N°38 à la Q. N°48 inclus, M. FERRIER excepté à la Q. N°9 et de la Q. N°13 et N°14 inclus, Mme GARDET excepté de la Q. N°21 à la Q. N°23 inclus, Mme GARDEUR, Mme GIACOMETTI, M. GOURDEL excepté de la Q. N°3 à la Q. N°6 inclus, Mme GUERIN-GRAIL, M. HAMARD, M. JACOB, M. LACHAUD excepté de la Q. N°4 à la Q. N°6 inclus et à la Q. N°14 et de la Q. N°22 à la Q. N°25 inclus, Mme LIMONES, Mme MAY exceptée de la Q. N°67 à la Q. N°68 inclus, Mme MENUT excepté à la Q. N°37 et de la Q. N°48 à la Q. N°50 inclus, M. PASTOR excepté de la Q. N°26 à la Q. N°49 inclus, M. PIO excepté de la Q. N°1 à la Q. N°6 inclus, M. PROCIDA, M. RODRIGUEZ, Mme ROULLE, Mme ROUVERAND excepté à la Q. N°27, M. ROUX, Mme SARTRE, M. SEGUELA, Mme SOLANA excepté de la Q. N°54 à la Q. N°72 inclus, Mme TOURNIER BARNIER, Mme TRONC, Mme VENTURINI : **Conseillers Communautaires**;

Absents excusés :

M. ARTAL (donne pouvoir à M. VOLEON), M. BELHAJ (donne pouvoir à M. CARRIÈRE), Mme BOISSIERE (donne pouvoir à M. COURDIL), Mme GIBON (donne pouvoir à Mme MAY jusqu'à la Q. N°66 inclus) (absente excusée) de la Q. N°67 à la Q. N°68 inclus et (donne pouvoir à Mme SARTRE) de la Q. N°69 à la Q. N°72 inclus, M. CHABERT (donne pouvoir à M. VALADIER), M. DE GONZAGA (donne pouvoir à M. MARQUET), M. DOUAIS (donne pouvoir à M. PLANTIER), M. FOURNIER (donne pouvoir à M. VALADE), Mme GIANNACCINI (donne pouvoir à Mme BERGOGNE), M. GILLI (donne pouvoir à Mme ARCHIMBAUD), M. GRANCHI (donne pouvoir à M. DESCLOUX), Mme JOUVE-SAMMUT (donne pouvoir à M. GOURDEL), Mme LEBLOND (donne pouvoir à Mme REY-DESCHAMPS), M. MALAVAL (donne pouvoir à M. CHAILAN), M. MAZAUDIER (donne pouvoir à M. BOLLEGUE), Mme ORLAY-MOUREAU (donne pouvoir à M. BONNE), M. POUDEVIGNE (donne pouvoir à Mme POIGNET-SENGER), Mme PROHIN (donne pouvoir à Mme ROULLE), M. SCHIEVEN (donne pouvoir à M. PASTOR), M. PROUST (excepté de la Q. N°1 à la Q. N°9 inclus), M. PIO excepté de la Q. N°1 à la Q. N°2 inclus, M. PIO (absent excusé) de la Q. N°1 à la Q. N°6 inclus, Mme LECOQ (absente excusée) de la Q. N°1 à la Q. N°6 inclus, M. GOURDEL (absent excusé) de la Q. N°3 à la Q. N°6 inclus, M. LACHAUD (absent excusé) de la Q. N°4 à la Q. N°6 inclus et à la Q. N°14 et de la Q. N°22 à la Q. N°25 inclus, M. FERRIER (absent excusé) à la Q. N°9 et de la Q. N°13 et N°14 inclus, Mme FAYET (absente excusée) à la Q. N°21 à la Q. N°36 inclus et de la Q. N°38 à la Q. N°48 inclus, Mme GARDET (absente excusée)

de la Q. N°21 à la Q. N°23 inclus, Mme DE GIRARDI (absente excusée) de la Q. N°25 à la Q. N°54 inclus, M. PASTOR (absent excusé) de la Q. N°26 à la Q. N°49 inclus, Mme ROUVERAND (absente excusée) à la Q. N°27, Mme MENUT (absente excusée) à la Q. N°37 et de la Q. N°48 à la Q. N°50 inclus, Mme SOLANA (donne pouvoir à Mme VENTURINI) de la Q. N°54 à la Q. N°72 inclus, Mme MAY (absente excusée) de la Q. N°67 à la Q. N°68 inclus et (donne pouvoir à Mme WOLBER de la Q. N°70 à la Q. N°72 inclus, M. TAULELLE (absent excusé) de la Q. N°69 à la Q. N°72 inclus, M. BASTID (absent excusé), M. CLEMENT (absent excusé), M. FLANDIN (absent excusé), Mme NICOLAS (absente excusée), M. PROCIDA (absent excusé), M. VINCENT (absent excusé)

Assistaient à la séance :

M. BAUMELOU, Directeur de Cabinet
Mme SALELLES, Cheffe de Cabinet
M. LHEUREUX, Directeur Général des Services de Nîmes Métropole
M. GIRARD CAMBON, Directeur Général Adjoint – Direction Générale Adjointe des
M. DUCHENNE, Directeur Délégué - Direction Générale Adjointe environnement et mobilité
Mme FLEURY, Directrice Déléguée – Direction Déléguée contrôle de gestion
M. VAUTIER, Directeur Délégué – Direction Déléguée cycle de l'eau et urbanisme
M. JULIEN, Directeur de la Communication
Mme ROUSSEL, Directrice des ressources humaines
Mme AMBROSINO, Directrice administration générale
Mme MARTIN, Directrice Exploitation Eau et Urbanisme
Mme NIVARD, Directrice Déléguée Adjointe Développement Economique
M. PERRIER, Chef de service fiscalité
M. JOSUAN, Chef De Service Programmation Budgétaire Et Pluriannuelle
Mme BERTRAND CORBIER, Chef de Service Pôle Animation Economique
M.CHARMIN, Chef du service exploitation et relations usagers
Mme LOUIS, Chef du service gestion financière, budgétaire et comptable
Mme RAYNAUD, Chef de service ZAE
M. ROUSSEL, Chargé de communication
Mme VOLLENWEIDER, Chef du Service assemblées communautaires
Mme BERAUD-MOKHTARI, Gestionnaire des assemblées communautaires
Mme YVRARD, Gestionnaire des assemblées communautaires
M.QUIN Vincent, service gestion administrative et logistique
M. BRANCOURT : Collaborateur du groupe IEC
M. STEVANT : Collaborateur du groupe UPDT
Mme TIXADOR : Collaborateur du groupe EPNM



PROCÈS VERBAL SOMMAIRE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU 23/06/2025

L'an deux mille vingt-cinq le lundi vingt-trois juin à dix-sept heures, le Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole s'est réuni dans ses locaux, immeuble le Colisée à Nîmes, régulièrement convoqué le mardi dix-sept juin, sous la présidence de Monsieur Franck PROUST, Président.

Monsieur le Président ouvre la séance.

Monsieur le Président demande de bien vouloir approuver le Procès-verbal Sommaire de la séance du *date du 19 mai*. Le procès-verbal est approuvé à l'**unanimité**.

Abstention du groupe Rassemblement National.

MODIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR :

En thématique Plan Alimentaire Territorial :

La délibération n°66 ayant pour titre : Participation complémentaire de Nîmes Métropole au capital de la SCIC Le Bioo-Rhône sera rapportée par Madame Fabienne RICHARD



LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE a délibéré sur les questions suivantes :

ORDRE DU JOUR

Finances

Extrait des interventions concernant le thème des finances :

001

Mme FAYET (Groupe GUCE) explique que sur la forme la présentation est claire mais que les périodes de comparaison varient aux grés des indicateurs. Ainsi les taux d'imposition ne sont comparés qu'entre 2022 et 2024, l'évolution de la dette est comparée sur la période 2020-2024, ce qui amplifie la baisse, l'évolution des recettes et des dépenses présentés sur 3 ans alors que l'évolution des effectifs est présentée sur 5 ans. Elle pense que ces périodes de références ne sont pas choisies au hasard.

Sur le fond, le groupe GUCE note en 2024 une forte hausse des recettes de fonctionnement résultant de l'augmentation des produits de la fiscalité et des recettes exceptionnelles.

Elle fait remarquer que le niveau de la dette affiché est en diminution et le remboursement des annuités de la dette est en diminution, que ce serait donc une très belle photo pour cette fin de mandat.

Mme FAYET ajoute qu'il leur semble, cependant, que le montant de la dette est largement sous-estimé. En effet 2 emprunts ont été contractés en décembre 2024 de 5 millions € sur le compte unique du Grand Cycle de l'Eau (p9) et 11 millions sur le budget Eau (P7), soit 16 millions d'€. Ces emprunts ont été inscrits en « Restes à réaliser ».

En réalité la dette fin 2024 est de 464 millions auquel il conviendrait de rajouter 16 millions ce qui porterait la dette à 480 millions. Ces 16 millions figurent donc obligatoirement dans les budgets supplémentaires 2025 et l'examen des comptes en 2026 après les élections sera certainement moins réjouissant. Elle précise que les documents communiqués font apparaître en 2025 un prévisionnel d'endettement de 480 millions contre 464 affichés aujourd'hui et donc une importante augmentation du ratio de désendettement.

Le groupe GUCE note également qu'aucun prévisionnel agrégé des recettes d'investissement n'est fait dans le document de présentation de l'Agglo. Les données dispersées dans 9 budgets sont moins visibles et moins parlantes.

Si cette synthèse avait été faite elle montrerait que le recours massif aux emprunts nouveaux inscrits dans chaque budget supplémentaire rendrait possible ces investissements mais au prix d'un encours de la dette très élevé compte tenu également de la baisse de l'épargne brute.

Elle ajoute que sur la dette le groupe GUCE ne peut partager la satisfaction de l'exécutif, par exemple, à la délibération 70 et à la délibération 72 Nîmes Métropole va encore garantir un emprunt pour un montant de 4 millions sur 5 à la SPL Agate pour l'opération Magna Porta, ou pour la délibération où l'on garantit 4.8 millions sur 6 pour le Marché Gare.

Ces emprunts échappent en apparence à l'endettement de l'Agglo et sont portés officiellement par la SPL Agate. Il y a beaucoup d'effets d'annonce pour les investissements qui ne sont pas réalisés, des investisseurs que l'on nous disait nombreux à vouloir s'installer sur notre territoire.

Mais, malheureusement et le groupe GUCE le regrette, la réalité est un peu moins enthousiaste que celle que l'exécutif avait annoncé depuis plusieurs mois.

Elle ajoute que campagne électorale ou pas, il est de la responsabilité collective et du devoir des élus de respecter les administrés et de ne pas jouer au Père Noël ni avec les promesses comme elles ont été faites sur Magna Porta, ni sur des maîtrises financières qui restent très ponctuelles voire fictives.

M. BEAUME (Groupe UPDT) répond à Mme FAYET que l'emprunt de 16 millions n'est pas consommé pour l'instant. Ces emprunts-là, on ne les consomme que lorsque que l'on tire sur l'emprunt, pour l'instant ce sont des réserves.

Mme ROUVERAND (Groupe des Progressistes) : expose qu'il est demandé aux élus d'approuver le compte financier unique de l'année 2024, que c'est aussi l'occasion de souligner le travail au quotidien des services de Nîmes Métropole à la fois pour sa qualité et sa compétence qui sont indispensables pour tenir la « maison » Nîmes Métropole.

Elle souhaite faire quelques remarques :

La synthèse en annexe de cette délibération est globalement claire et explicite, elle est complétée par la délibération 51 accompagné de son rapport d'activité complet.

Elle pose 3 questions :

- En page 11 de cette synthèse les frais de personnel apparaissent à hauteur de 25.5 millions d'euros alors qu'en page 10 les charges de personnel apparaissent à 18 millions d'euros. Quelle est la raison de cet écart ?
- Page 13 et 14, comment s'explique la différence importante de 30 millions d'euros entre l'épargne brute 78.9 millions d'euros et l'épargne nette 48.8 millions d'euros ?
- Enfin toujours page 11, comment s'explique la forte augmentation de la DSP transport de plus de 3.5 millions d'euros en 1 an ? Est-ce une conséquence de l'attribution du marché à Keolis ?

En lisant ces documents, le constat est que Nîmes Métropole semble bien se porter financièrement. Les recettes essentielles fiscales portent l'ensemble et les dépenses de fonctionnement sont bien moindres que les recettes. Avec une dette qui se réduit à 464 millions d'euros, avec une épargne conséquente toujours en hausse à 79 millions d'euros, avec un ratio de désendettement de 5.9 années, avec un endettement par habitant qui diminue lui aussi, avec une taxe mobilité qui pèse davantage depuis l'année dernière sur les entreprises et qui a rapporté 47.3 millions d'euros. Avec une TEOM dont le montant augmente encore à 42.7 millions d'euros pour une service réduit de 30% une bonne partie de l'année, avec des investissements qui stagnent sans véritable vision ou grands projets comme, par exemple, une cuisine centrale que l'on attend toujours ou une vraie politique volontariste pour Magna Porta.

Avec un bas de laine qui grossit mais est-ce la mission et l'objectif d'une collectivité comme Nîmes Métropole d'accumuler autant d'épargne.

Alors, puisque sont présentés, aujourd'hui, des résultats qui sont qualifiés par l'exécutif de « satisfaisants », elle pose la question : quand ces bons résultats vont profiter concrètement aux citoyens du territoire ? Quand la bonne gestion financière revendiquée se traduira-t-elle par une baisse

de la pression fiscale locale et un regain de pouvoir d'achat pour les habitants, pour les entreprises de l'Agglomération, car c'est bien là l'essentiel. : faire en sorte que ces résultats bénéficient à celles et à ceux qui au quotidien contribuent à la vitalité de notre territoire.

M. BEAUME (Groupe UPDT) répond à Mme ROUVERAND que finalement il ne faut jamais être trop bon dans les chiffres, quand tout va bien, tout le monde dit que tout va mal mais ça ce n'est pas grave, chacun sa vision des sujets. Il rappelle que cette année, Nîmes Métropole a eu des recettes exceptionnelles, d'ailleurs les chiffres ont été retraités en conséquence, ces recettes ne sont pas pérennes. Il précise qu'il gère les comptes de l'Agglomération en « bon père de famille » comme ils doivent être gérés : l'exceptionnel, c'est un an, l'année suivante il faut vérifier où l'on en est.

Il rappelle aussi que l'Agglomération n'a pas d'impôts, l'exécutif n'a jamais souhaité l'instituer, quand on dit qu'il faudrait baisser les charges auprès des administrés du territoire, effectivement, la baisse de la TEOM est directement pour eux, cela représente -10%, et donc 4 millions en moins sur les recettes de l'Agglomération.

M. NICOLAS (Groupe IEC) : explique que l'Assemblée est réunie ce jour pour examiner et voter le compte financier unique 2024 et le Budget Supplémentaire 2025. Ces deux étapes budgétaires significatives en cette approche de fin de mandat incitent à une nécessaire rétrospection bien qu'il reste encore des chantiers importants à mener. Il tient à rappeler que depuis le renouvellement de l'assemblée communautaire en 2020, les élus du groupe IEC ont manifesté leur volonté de s'inscrire dans une démarche collective visant à stabiliser les finances de l'Agglomération et à maintenir un niveau de services publics adéquat.

Il ajoute que la mise en place du Comité de redressement et les réunions d'arbitrages successives ont été des étapes nécessaires. En collaboration avec le Président de Nîmes Métropole des choix ont été faits pour une gestion rigoureuse des deniers publics. Ce n'était pas une tâche simple compte-tenu du contexte global dans lequel l'Agglomération a évolué depuis 2020, la crise sanitaire liée au Covid ou encore l'inflation qui a pesé sur le budget de Nîmes Métropole.

Des efforts ont été demandés notamment sur les effectifs et certains budgets conduisant à un recentrage de la politique de l'Agglomération sur ses compétences propres avec une attention particulière portée à la mobilité, au développement économique et à la protection des biens et des personnes. Le groupe IEC a toujours proposé son soutien tant que la politique proposée s'inscrivait dans le bon sens, répondait aux besoins du territoire et assurait la pérennité de nos finances.

Aujourd'hui les documents financiers qui nous sont soumis offrent un aperçu de l'engagement pris devant les habitants du territoire.

Le compte financier unique 2024 présente des axes que l'on peut considérer comme positifs notamment grâce à des recettes de fonctionnement exceptionnelles qui ont eu un impact significatif sur l'état général de la finance, conjointement les dépenses de fonctionnement ont montré une légère baisse d'1/2 million d'euros. Grace à ce contexte favorable l'épargne brute de notre EPCI a enregistré une augmentation de 18.9 millions d'euros par rapport à 2023 atteignant ainsi 78.9 millions d'euros. Cette épargne brute consolidée témoigne d'une gestion prudente et a permis de soutenir un certain niveau d'investissement sans compromettre l'équilibre budgétaire de l'Agglomération. Il est vrai que cela a nécessité des ajustements sur nos charges de fonctionnement. Concernant l'investissement, les chiffres indiquent près de 100 millions d'euros de dépenses d'équipement soit une augmentation de 16.4 millions d'euros par rapport à l'exercice précédent avec un taux de réalisation satisfaisant. Ces chiffres revêtent un engagement dans les 3 piliers de la politique de Nîmes Métropole avec des projets comme le PAPI 3, près de 22 millions d'euros ou encore l'acquisition de matériel roulant pour 10.1 millions d'euros.

Ces indicateurs s'accompagnent également d'une évolution favorable de la dette avec une diminution de 19 millions d'euros entre 2023 et 2024. Il est à noter qu'elle a atteint son niveau le plus bas depuis 2020.

Cette diminution de la dette associée à une augmentation de l'épargne brute ramène le ratio de désendettement à 5.9 années, ce qui est bien en deçà de la limite réglementaire. Le budget supplémentaire 2025 vise à affiner l'exercice en cours, les dépenses de fonctionnement augmentent de 3 millions d'euros par rapport au BP 2025 tandis que nos recettes progressent d'environ 5 millions d'euros notamment grâce à la dynamique de la CFE et aux recettes liées à l'eau. L'épargne brute bien qu'à un niveau inférieur à celui de 2024, comme attendu, ce maintient à un niveau acceptable 55.5 millions d'euros offrant une marge de manœuvre pour l'investissement. Le niveau de l'investissement devrait rester soutenu avec la prévision pour 2025 atteignant 102.2 millions d'euros dont près de 34 millions d'euros sur le PAPI 3 et 32.7 millions d'euros sur la gestion de l'eau et de l'assainissement.

Enfin, concernant la dette, les prévisions l'estime à 480 millions d'euros, ce niveau est certes moins élevé qu'en 2023, 2022 ou 2021 mais il représente tout de même une augmentation de 16 millions d'euros par rapport à 2024. Il sera donc essentiel de continuer à la maîtriser avec vigilance.

M. NICOLAS informe le Président que les élus du groupe IEC voteront ce compte financier unique ainsi que le BS supplémentaire proposé.

M. VALADIER (Groupe EPNM) expose que pris en valeur absolue annuelle ou en tendance interannuelle la perception des résultats annuels de notre Agglomération en 2024 offre une vision un peu différente de la santé financière de notre Agglomération dans un contexte difficile compte-tenu de la situation budgétaire et économique de notre Pays. En valeur absolue l'endettement de Nîmes Métropole à hauteur de 464 millions d'euros conjugué à une épargne brute de 70 millions d'euros nous rappelle la fragilité intrinsèque de Nîmes Métropole malgré la prise de conscience collective de la nécessité de contenir les charges et de maintenir le niveau de recettes. Une lecture en tendance offre cependant une appréciation positive de la tenue des finances de l'Agglomération, il souhaite insister sur les quatre indicateurs qui paraissent les plus significatifs au groupe Ensemble Pour Nîmes Métropole.

En 1^{er} lieu et sur la période 2021 (1^{ere} année pleine de notre mandat) - 2024, les recettes de fonctionnement auront été dynamiques passant de 227 millions d'euros en 2021 à 271 millions d'euros en 2024 soit 44 millions d'euros de recettes supplémentaires.

Dans le même temps, les dépenses de fonctionnement ont progressé de 180 millions d'euros en 2021 à 202 millions d'euros soit une valorisation de 22 millions d'euros.

La conséquence immédiate de ces évolutions aura été une augmentation très appréciable de l'épargne brute de 47 millions d'euros en 2021 à 79 millions d'euros en 2024. Cette tendance vertueuse des résultats comptables de Nîmes Métropole aura permis une supportabilité clairement améliorée de notre dette puisque l'Agglomération a gagné près de 4 années sur son ratio de désendettement, ce dernier passant de 10.5 années en 2021 à 6.7 années voir même 5.9 années sans retraitement au regard des éléments exceptionnels. Incontestablement se sont des résultats très encourageants pour affronter les défis qui déjà s'imposent à l'Agglomération compte tenu de la situation catastrophique des finances de notre pays.

Dans le même temps l'ensemble des politiques publiques conduites par l'exécutif aura mobilisé près de 300 millions d'euros sur la période soit une moyenne annuelle de 75 millions d'euros. Il rappelle qu'il ne faut pas obérer que le gel de la dynamique de TVA conjugué à la hausse de la seule part employeur des cotisations retraite des fonctionnaires territoriaux et la volonté politique de l'exécutif de baisser de 10% la TEOM, ne permettront pas d'obtenir d'aussi bons résultats en 2025, même si, à mi-chemin de

l'année tout laisse à penser qu'ils resteront d'une certaine qualité mais ramèneront le résultat aux grandes caractéristiques financières de l'année 2022 avec une épargne brute autour 55 millions d'euros et une dette autour de 480 millions d'euros.

Sans connaître les 1^{er}s orientations que donnera le 1^{er} ministre en juillet sur la préparation du Budget 2026 de la France, il reste cependant acquis que les collectivités auront à contribuer au redressement des finances publiques et qu'il sera donc bien difficile de préparer le budget pour l'année prochaine et qu'il demeure essentiel de rester rigoureux et prudents dans l'exercice du budget en cours.

Il souhaite terminer son propos en évoquant que pour la 1^{er}e année les résultats purement financiers de Nîmes Métropole ont été complétés par l'impact de ce même budget sur la transition écologique et en particulier sur les gaz à effet de serre. Chacun aura constaté que l'analyse de l'impact des dépenses 2024 aura eu un effet positif sur la lutte contre le réchauffement climatique puisque 14% des dépenses auront contribué à la neutralité carbone à l'horizon 2050 et que 30% auront contribué à une réduction des émissions, contre seulement 26% qui auront induit de nouvelles émissions. Ce nouveau budget vert permettra désormais à l'Agglomération de dépasser le regard purement financier sur notre budget mais de l'apprécier aussi sous le prisme du climat et des enjeux environnementaux ce qui nourrira les débats et permettra de se questionner sur les dépenses pour les orienter le plus possible vers la transition climatique.

M. DESCLOUX (Groupe UPDT) explique qu'il y a des moments dans la vie d'une collectivité où les chiffres prennent une allure de discours, il y a des moments où les courbes sont le reflet fidèle d'une reprise en main de la situation, le résultat d'une intelligence de gestion, d'une continuité heureuse de l'action engagée, la consécration de choix politiques clairs partagés et visionnaires. Le vote d'aujourd'hui est l'acte d'une majorité qui a su conjuguer depuis 2020 rigueur budgétaire, volontarisme politique et responsabilité territoriale.

Dans un pays où le parlement se dissout dans ses propres contradictions, où l'Etat ne sait plus depuis des décennies que l'on ne peut dépenser plus que ce que l'on a, le respect de l'argent public est une valeur sacrée à Nîmes Métropole depuis 2020. Le sens des responsabilités ici n'est pas une posture, c'est une culture, une culture venue de l'exécutif et qui a très rapidement infusé à tous les niveaux de la « maison » Nîmes Métropole.

Pendant que la politique nationale s'aligne dans l'improvisation et le cours terme, l'exécutif a travaillé ici sur la durée et aujourd'hui, on en voit les fruits. Les recettes de fonctionnement progressent par l'élargissement des bases, l'épargne brute atteint des sommets inédits, c'est-à-dire notre capacité à investir. La dette s'est calée à un niveau inférieur à celle de 2020, notre capacité à réaliser se conforte.

Le groupe UPDT le dit sans détour ce compte administratif est le reflet d'une réussite et si certains pourraient parler de miracle au regard de la pertinence des chiffres, il ne s'agit surtout pas d'un miracle, en comptabilité publique il n'y en a jamais. Ce résultat est le fruit d'une volonté et d'une nouvelle culture, celle de notre Président Franck PROUST qui dès l'été 2020 a su réagir et mettre en place les bonnes méthodes et le bon esprit.

Il faut se souvenir en 2020, la trajectoire de désendettement de Nîmes Métropole était inquiétante voire critique, aujourd'hui l'Agglomération en est à 5.9 années loin, très loin du seuil d'alerte des 12 années et encore plus loin des 11 années dont l'exécutif a hérité.

La dette a baissé tandis que les bases fiscales progressent, elle est pilotée pendant que certains agitent la peur comme un chiffon rouge, l'exécutif fait des choix, des choix forts, des choix justes, des choix qui engagent : 100 millions d'euros d'investissement en 2024, 139 millions prévus en 2025 et ce n'est pas une ligne sur un budget, c'est du concret, c'est du solide, c'est du réel.

Le budget supplémentaire 2025 vient confirmer cette trajectoire vertueuse, il confirme la réduction

attendue des recettes entre 2024 et 2025, il acte une progression maîtrisée des dépenses de fonctionnement, il dégage une épargne brute de 52 millions d'euros fruit de notre rigueur budgétaire, il met à disposition des services 139 millions d'euros pour réaliser les projets d'investissement, il s'inscrit dans un cadre d'endettement maîtrisé à 480 millions d'euros.

A l'heure où les concitoyens s'interrogent sur le cours des événements qui échappent à toute maîtrise, à l'heure où le poids du politique semble lâcher prise au plus haut niveau de l'Etat, nous avons enfin ici une colonne vertébrale avec un exécutif fort et constant, une gestion de responsabilité et de stabilité qu'il a su faire partager avec les élus en toute responsabilité. Cette constance, cette stabilité dans le cap à tenir a diffusé à tous les niveaux et est aujourd'hui reconnue à l'extérieur. Si la Banque Européenne d'Investissement a souhaité accompagner Nîmes Métropole, c'est bien parce que le redressement spectaculaire a attiré son attention. Nous avons sécurisé les grands équilibres, anticipé les effets du gel de la TVA, la hausse des cotisations dès 2025 et si l'Etat n'a pas su prendre le taureau par les cornes, l'exécutif de Nîmes Métropole est rentré dans l'arène. Car la vérité c'est que tous les élus, ensemble ont rendu à cette collectivité une chose précieuse : sa crédibilité et avec elle sa capacité à agir, à innover, à investir, à protéger.

Alors que les recettes se tendent en 2025, alors que l'Etat annonce une économie de 40 milliards, Nîmes Métropole saura réagir car elle y a été préparée et sans fléchir d'un iota sur le cap des investissements au profit de la population. Et quand l'on investit pour protéger contre les inondations, 32 millions pour moderniser l'eau et l'assainissement, 20 millions pour les mobilités, 8 millions pour les déchets, on poursuit la construction d'un territoire et le réel aujourd'hui, c'est que Nîmes Métropole avance fort, vite, bien. Dans un pays à la dérive, l'Agglomération est un îlot de saine gestion et de stabilité. Le courage aujourd'hui est de faire ce qui est dit, pas ce qui facile.

POUR LA PRESENTATION DES COMPTES FINANCIERS UNIQUES DES DELIBERATIONS 1 A 9 INCLUE , LE PRESIDENT DESIGNE MONSIEUR FREDERIC TOUZELLIER COMME PRESIDENT DE SEANCE ET IL QUITTE LA SALLE

Approbation du compte financier unique 2024 - budget Principal

RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic

ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : M. CHAILAN Jean-Luc, M. DESCLOUX Jean-Luc, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. DESCLOUX Jean-Luc mandataire de M. GRANCHI Theos, Mme LECOQ Hélène, M. VALADE Daniel-Jean

UNANIMITE

002	Approbation du compte financier unique 2024 - budget annexe collecte et traitement des déchets ménagers RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BEAUME Frederic, M. BONNE Olivier, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. VALADE Daniel-Jean UNANIMITE
003	Approbation du compte financier unique 2024 - budget annexe Grand Cycle de l'Eau RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOLLEGUE Jacques, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. MARQUET Daniel mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. MARCOS Antoine, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. VALADE Daniel-Jean UNANIMITE
004	Approbation du compte financier unique 2024 - Budget Annexe Transports RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. VOLEON Daniel mandataire de M. ARTAL Joseph, M. MARQUET Daniel mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. MARQUET Daniel, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADE Daniel-Jean, M. VOLEON Daniel UNANIMITE

005	Approbation du compte financier unique 2024 - Budget Annexe Eau RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. MARQUET Daniel mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. GADILLE Gilles, M. MARQUET Daniel, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. TOUZELLIER Frédéric, M. VALADE Daniel-Jean UNANIMITE
006	Approbation du compte financier unique 2024 - Budget Annexe Assainissement RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. ROUX David, M. VALADE Daniel-Jean UNANIMITE
007	Approbation du compte financier unique 2024 - Budget principal SPANC RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVESAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE

008	Approbation du compte financier unique 2024 - Budget Annexe Aménagement numérique du territoire RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PASTOR Frédéric, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. SCHIEVEN Richard, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE
009	Approbation du compte financier unique 2024 - Budget Principal Aéroport RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ESCOJIDO Frédéric, M. PASTOR Frédéric, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. SCHIEVEN Richard UNANIMITE MONSIEUR LE PRESIDENT REVIENT DANS LA SALLE ET REPREND LA PRESIDENCE
010	Affectation du résultat du compte financier unique 2024 - budget Principal RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. DESCLOUX Jean-Luc, M. DESCLOUX Jean-Luc mandataire de M. GRANCHI Theos, Mme MENUT Jo, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE

011	Affectation du résultat du compte financier unique 2024 - budget annexe collecte et traitement des déchets ménagers RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. DESCLOUX Jean-Luc, M. DESCLOUX Jean-Luc mandataire de M. GRANCHI Theos UNANIMITE
012	Affectation du résultat du compte financier unique 2024 - budget annexe Grand Cycle de l'Eau RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. DESCLOUX Jean-Luc, Mme FAYET Sylvette, Mme GIACOMETTI Corinne, M. DESCLOUX Jean-Luc mandataire de M. GRANCHI Theos, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores UNANIMITE
013	Affectation du résultat du compte financier unique 2024 du Budget Annexe Transports RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CONTASTIN Christophe, M. MARQUET Daniel mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. DESCLOUX Jean-Luc, M. DESCLOUX Jean-Luc mandataire de M. GRANCHI Theos, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. MARQUET Daniel UNANIMITE

014	Affectation du résultat du compte financier unique 2024 - Budget Annexe Assainissement RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme GARDET Laurence, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. DESCLOUX Jean-Luc, M. DESCLOUX Jean-Luc mandataire de M. GRANCHI Theos, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth UNANIMITE
015	Budget supplémentaire 2025 - Budget Principal RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOLLEGUE Jacques, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme LECOQ Hélène, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PIO Christophe, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE
016	Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Collecte et Traitement des Déchets Ménagers RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. JACOB Thierry, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE

017	Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Le Grand Cycle de l'Eau RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. JACOB Thierry UNANIMITE
018	Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Transports RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BEAUME Frederic, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. JACOB Thierry, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE
019	Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Eau RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. JACOB Thierry, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE

020	Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Assainissement RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme BERGOGNE Catherine mandataire de Mme GIANNACCINI Maryse, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
021	Budget supplémentaire 2025 - Budget Principal SPANC RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. RODRIGUEZ Yves, M. TIXADOR Gilles UNANIMITE
022	Budget supplémentaire 2025 - Budget Annexe Aménagement numérique du territoire RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. JACOB Thierry, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme LECOQ Hélène, Mme MENUT Jo, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme BARBUSSE Marie-chantal, M. BOUGET Vincent, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, Mme SOLANA Carole UNANIMITE

023	Budget supplémentaire 2025 - Budget Principal Aéroport RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme LECOQ Hélène, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ESCOJIDO Frédéric, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, M. JACOB Thierry UNANIMITE
024	Budget annexe Aménagement Numérique du Territoire - Complément de provision pour litige concernant le contentieux avec la société ORANGE SA RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme LECOQ Hélène, M. RODRIGUEZ Yves, Mme ROUVERAND Valérie CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth UNANIMITE
025	Budget annexe Assainissement - Création d'une autorisation de programme - transfert des eaux usées de la commune de Milhaud vers la STEU de Nîmes RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, Mme LECOQ Hélène, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : M. RODRIGUEZ Yves <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme TRONC Marie-Pierre MAJORITE
026	Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme de fonds de concours RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme BERGOGNE Catherine, M. CONTASTIN Christophe, M. ESCOJIDO Frédéric, M. GAILLARD Maurice, Mme BERGOGNE Catherine mandataire de Mme GIANNACCINI Maryse, Mme LECOQ Hélène, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. TIXADOR Gilles UNANIMITE

027	Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour les acquisitions foncières RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme ARCHIMBAUD Nadia, M. BOLLEGUE Jacques, Mme BOURGADE Mary, Mme COMPEYRON Sylvie, M. CONTASTIN Christophe, Mme ARCHIMBAUD Nadia mandataire de M. GILLI Serge, Mme LECOQ Hélène, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude, M. PIO Christophe, M. RODRIGUEZ Yves, M. ROUX David, M. SEGUELA Roger, Mme SOLANA Carole, Mme TOURNIER BARNIER Christine, Mme VENTURINI Pascale UNANIMITE
028	Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour les Projets Bâtimentaires de l'Hôtel communautaire. RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène, M. ROUX David CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme MAY Chantal mandataire de Mme GIBON Amelie, M. CHAILAN Jean-Luc, M. CONTASTIN Christophe, M. ESCOJIDO Frédéric, M. FERRIER Bruno, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme LEBLOND Tiphaine, M. CHAILAN Jean-Luc mandataire de M. MALAVAL Denis, Mme MAY Chantal, M. PIO Christophe, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, Mme ROULLE Sophie, Mme ROUVERAND Valérie, M. SEGUELA Roger, M. TIXADOR Gilles UNANIMITE
029	Budget Principal - Modification de l'Autorisation de Programme pour la réalisation d'un 1er secteur opérationnel du Projet Magna Porta RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan, Mme LECOQ Hélène CONTRE : M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, Mme ROUVERAND Valérie, M. SEGUELA Roger MAJORITE

030	Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme « Pistes Cyclables ». RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CONTASTIN Christophe, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, Mme ROUVERAND Valérie UNANIMITE
031	Budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour l'Aide à l'Immobilier d'Entreprise RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique UNANIMITE
032	Budget annexe Collecte et traitement des déchets ménagers - Modification de l'autorisation de programme « Déchèteries » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ESCOJIDO Frédéric, M. PIO Christophe UNANIMITE
033	Budget annexe Grand Cycle de l'Eau - Modification de l'autorisation de programme Renouvellement Restructuration Extension réseaux d'assainissement des eaux pluviales RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE

034	Budget annexe Grand Cycle de l'Eau - Modification de l'autorisation de programme « PAPI 3 » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PIO Christophe UNANIMITE
035	Budget annexe Transports - modification de l'autorisation de programme « Parkings relais » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CONTASTIN Christophe, M. DETREZ Pierre-Edouard, M. GAILLARD Maurice, Mme MENUT Jo, M. TIXADOR Gilles UNANIMITE
036	Budget annexe Transports - Modification de l'autorisation de programme Aménagement réseaux bus RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. DETREZ Pierre-Edouard UNANIMITE
037	Budget annexe Transports - Modification de l'autorisation de programme Equipements contractuels RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. LACHAUD Yvan, Mme ROUVERAND Valérie CONTRE : Mme RICHARD Fabienne, M. TAULELLE Marc <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PIO Christophe MAJORITE

038	Budget annexe Eau - Modification de l'autorisation de programme Renouvellement Restructuration Extension réseaux Eau RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme AJMO-BOOT Sylvie, M. BEAUME Frederic, M. BONNE Olivier, M. MARQUET Daniel mandataire de M. DE GONZAGA Patrick, M. MARQUET Daniel, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PIO Christophe UNANIMITE
039	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme Renouvellement Restructuration Extension réseaux Assainissement RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
040	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme relative à la seconde tranche de la station de traitement des eaux usées de la commune de Garons RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
041	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme « La Gardonnenque » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE

042	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme Station de Traitement des Eaux Usées (STEU) de la Haute-Braune Gajan RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
043	Budget annexe Assainissement - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération de construction de la future STEU de la Vaunage RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores UNANIMITE
044	Budget principal Aéroport - modification de l'autorisation de programme Séparation des réseaux RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
045	Budget Principal et budgets annexes Eau, Transports et Aménagement numérique du territoire - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération « Smart City » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE

046	Budget annexe Grand Cycle de l'Eau et budget Principal - Modification de l'autorisation de programme pour l'opération « ANRU/NPNRU » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme SOLANA Carole UNANIMITE
047	Budgets annexes Transports, Grand Cycle de l'Eau et Aménagement numérique du territoire - Modification de l'autorisation de programme « TCSP T1 Extension Sud » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
048	Budget annexe Eau - Clôture de l'autorisation de programme « Réservoir Saint-Geniès-de-Malgoirès » RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> UNANIMITE
049	Budget annexe Assainissement - Clôture de l'autorisation de programme pour la station d'épuration de la commune de Saint Gilles et la première tranche de l'opération relative à la station d'épuration de la commune de Garons RAPPORTEUR : M. Beaume Frederic ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme LECOQ Hélène UNANIMITE

050 Représentation de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole au sein des Commissions d'attribution de logements et d'examen de l'occupation de logements respectives de l'OPH "Logis Cévenol" et de l'Entreprise Sociale pour l'Habitat "3F Occitanie"

RAPPORTEUR : M. Proust Franck

Candidatures proposées pour l'OPH Logis Cévenol :

Titulaire : M. Jean-François DURAND-COUTELLE
Suppléant : M. Patrick DE GONZAGA

Candidatures proposées pour l'Habitat 3F Occitanie :

Titulaire : M. Jean-François DURAND-COUTELLE
Suppléant : M. Patrick DE GONZAGA

L'article L. 2121-21 du CGCT prévoit que le conseil communautaire peut décider à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret, et de voter à main levée.

Par exception, le même article prévoit également que si une seule candidature a été déposée pour chaque poste à pourvoir au sein des commissions ou dans les organismes extérieurs ou si une seule liste a été présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste le cas échéant, et il en est donné lecture par le président.

Sont élus pour l'OPH Logis Cévenol :

Titulaire : M. Jean-François DURAND-COUTELLE
Suppléant : M. Patrick DE GONZAGA

Sont élus pour l'Habitat 3F Occitanie :

Titulaire : M. Jean-François DURAND-COUTELLE
Suppléant : M. Patrick DE GONZAGA

051	Rapport d'activité 2024 de la Communauté d'agglomération Nîmes Métropole RAPPORTEUR : M. Gadille Gilles ABSTENTIONS : M. LACHAUD Yvan, Mme ROUVERAND Valérie, M. ROUX David, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BERKANI Abderzak, M. BONNE Olivier, M. CAMPELLO Jean-marc, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PIO Christophe UNANIMITE
<i>Développement Economique</i>	
052	Attribution d'une subvention au profit de l'association garDigital au titre de l'année 2025 RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier ABSTENTIONS : M. BERTIER Jean-francois, Mme GARDET Laurence, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, Mme VENTURINI Pascale UNANIMITE
053	Attribution d'une subvention à l'Association Jessica France CAP'TRONIC RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier ABSTENTIONS : M. BERTIER Jean-francois, Mme GARDET Laurence CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores UNANIMITE
054	Mise à jour de la grille de tarifs pour mise à disposition d'autorisation d'occupation du domaine public à l'Aéroport Nîmes Grande Provence Méditerranée, à compter du 1er juillet 2025 RAPPORTEUR : M. Fabregoul Olivier ABSTENTIONS : CONTRE : M. RODRIGUEZ Yves <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BERKANI Abderzak MAJORITE

055	Autorisation à signer la convention et attribution de la subvention 2025 de Nîmes Métropole à l'Open Tourisme Lab RAPPORTEUR : M. Planes Patrice ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, M. JACOB Thierry, M. TAULELLE Marc CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. ANGELRAS Bernard, Mme ARCHIMBAUD Nadia, Mme BOURGADE Mary, M. CONTASTIN Christophe, M. FABREGOUL Olivier, Mme ARCHIMBAUD Nadia mandataire de M. GILLI Serge, M. DESCLOUX Jean-luc mandataire de M. GRANCHI Theos, M. MARCOS Antoine, M. TOUZELLIER Frédéric UNANIMITE
<i>Cycles de l'Eau</i>	
056	Approbation de la convention d'occupation temporaire du domaine public, entre Nîmes Métropole et la société EDF Renouvelables France, ayant pour objet la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque dans le cadre de la valorisation du site de l'Aérodrome de NIMES-COURBESSAC RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude ABSTENTIONS : M. TIBERINO Richard CONTRE : M. VALADIER Eddy mandataire de M. CHABERT Patrick, M. VALADIER Eddy <i>Ne prend pas part au vote :</i> Extrait des discussions : M. PROUST (Président) intervient pour dire que c'est un très beau projet mais il insiste sur le fait que parfois entre la décision politique et la concrétisation, il se passe 36 mois. Il ajoute que ce ne sont pas forcément de fausses promesses, il faut tenir compte des délais administratifs. MAJORITE
057	Autorisation de signer l'avenant n° 3 au contrat de concession du service public de distribution d'eau potable et de l'assainissement collectif RAPPORTEUR : M. Chailan Jean-Luc ABSTENTIONS : M. FERRIER Bruno CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BONNE Olivier, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores UNANIMITE

058	Résiliation de la convention du 23 février 2017 conclue avec la commune de Saint Côme et Maruéjols et approbation de la convention relative à la réalisation de prestations de services entre Nîmes Métropole et la commune de Saint Côme et Maruéjols pour la gestion de l'entretien des fossés et bassins de rétention RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François ABSTENTIONS : CONTRE : M. BOLLEGUE Jacques, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude <i>Ne prend pas part au vote</i> : Mme REY-DESCHAMPS Geraldine mandataire de Mme LEBLOND Tiphaine, M. MARCOS Antoine, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. TOUZELLIER Frédéric MAJORITE
059	Aménagements hydrauliques de gestion des eaux pluviales sur la commune de Dions. Demande d'autorisation de défrichement RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François ABSTENTIONS : CONTRE : M. BOLLEGUE Jacques, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude <i>Ne prend pas part au vote</i> : M. BONNE Olivier, Mme MAY Chantal mandataire de Mme GIBON Amelie, Mme MAY Chantal, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. TAULELLE Marc MAJORITE
060	Commune de Fons - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique unique. Désignation de la commune de Fons comme autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique. RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François ABSTENTIONS : CONTRE : M. BOLLEGUE Jacques, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude <i>Ne prend pas part au vote</i> : M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. GOURDEL Pascal, M. GOURDEL Pascal mandataire de Mme JOUVE-SAMMUT Veronique, M. VALADE Daniel-Jean MAJORITE

061	Commune de Gajan - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique unique. Désignation de la commune de Gajan comme autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. BOLLEGUE Jacques, M. BONNE Olivier, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores UNANIMITE
062	Commune de Montagnac - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique unique. Désignation de la commune de Montagnac comme autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. PASTOR Frédéric, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. SCHIEVEN Richard, Mme WOLBER Valentine UNANIMITE
063	Commune de Saint-Bauzély - Approbation du dossier du zonage d'assainissement collectif et non collectif. Approbation de l'enquête publique unique. Désignation de la commune de Saint-Bauzély comme autorité compétente pour ouvrir et organiser l'enquête publique RAPPORTEUR : M. Durand-Coutelle Jean-François ABSTENTIONS : CONTRE : <i>Ne prend pas part au vote :</i> Mme DE GIRARDI Claude, M. VALADE Daniel-Jean mandataire de M. FOURNIER Jean-Paul, M. VALADE Daniel-Jean UNANIMITE

Culture Traditions

064 Attribution d'une subvention à la Tour Magno Gardiano pour l'année 2025

RAPPORTEUR : M. Dupret Gael

ABSTENTIONS : M. BERTIER Jean-francois

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. BOLLEGUE Jacques, M. BOLLEGUE Jacques mandataire de M. MAZAUDIER Jean-Claude**

UNANIMITE

Plan Alimentaire Territorial

065 Modification du budget prévisionnel et du plan de financement de la délibération PAT N° 2024 - 07 - 063 votée en Conseil Communautaire le 16/12/2024 relative au versement d'une subvention de Nîmes Métropole Budget 2024 à SudExpé pour la rénovation du verger des enfants.

RAPPORTEUR : Mme Richard Fabienne

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. ANGELRAS Bernard, Mme MAY Chantal mandataire de Mme GIBON Amelie, Mme MAY Chantal**

UNANIMITE

066 Participation complémentaire de Nîmes Métropole au capital de la SCIC Le Bioo-Rhône

RAPPORTEUR : Mme Richard Fabienne

ABSTENTIONS :

CONTRE : **M. TOUZELLIER Frédéric**

Ne prend pas part au vote : **M. ANGELRAS Bernard, Mme GIACOMETTI Corinne, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme TRONC Marie-Pierre, M. VERDIER Michel**

MAJORITE

Mobilité Transport

- 067** **Demande de financement à l'Union Européenne dans le cadre du Programme Régional Occitanie FEDER-FSE+ 2021- 2027 - Approbation du plan de financement de l'opération «Mise en place d'un système de billettique dématérialisée incluant l'open payment»**

RAPPORTEUR : Mme De Girardi Claude

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. PASTOR Frédéric, Mme ROULLE Sophie mandataire de Mme PROHIN Aurelie, Mme ROULLE Sophie, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. SCHIEVEN Richard**

UNANIMITE

- 068** **Avenant 2 Délégation de service public concernant la gestion des transports urbains de la Communauté d'Agglomération de Nîmes Métropole 2024-2030**

RAPPORTEUR : M. Campello Jean-Marc

ABSTENTIONS :

CONTRE :

Ne prend pas part au vote : **M. DURAND-COUTELLE Jean-François, M. ESCOJIDO Frédéric, M. PIO Christophe**

Extraits des discussions :

M. BOUGET (Groupe GUCE) explique que le groupe a été alerté par la situation des travailleurs salariés handicapés qui utilisent les services de transport à la demande pour personne à mobilité réduite. Depuis la mise en place de la nouvelle délégation de services publics des transports, le service rendu même s'il est devenu gratuit est visiblement dégradé. D'abord, parce que la plateforme téléphonique ne peut pas forcément être utilisée par les personnes en fonction de leur handicap mais aussi par des difficultés sur les horaires de prise en charge et par le fait, que, a priori si une personne valide utilise le même transport à la demande et voyage avec la personne handicapée, elle est prioritaire sur cette dernière dans la prise en charge. Cette situation concerne une dizaine de salariés handicapés qui utilisent chaque jour Handigo pour se rendre à leur travail. Il serait sans doute judicieux, à la fois de leur répondre parce que visiblement ils ont essayé de joindre les personnes en charge du dossier mais aussi de voir quelles améliorations pourraient être faites puisqu'ils ont les mêmes droits que tout le monde.

M. CAMPELLO (Groupe UPDT) répond à M. BOUGET qu'effectivement ils ont les mêmes droits que tout le monde, bien entendu. Il précise qu'à sa connaissance, il n'y a pas eu de demande. Il ajoute que Mme Claude De GIRARDI l'informe que des réunions ont déjà été faites et qu'apparemment, il n'y a pas eu de remarques à ce niveau. Il demande à M. BOUGET de les faire passer, qu'elles seront traitées. Il ajoute qu'au niveau des réservations téléphoniques, il y a eu des petits bugs au départ mais que maintenant c'est arrangé.

M. PROUST (Président) intervient pour dire qu'il avait eu vent, d'un problème technique sur les plateformes qui ne se déployaient pas forcément mais pas sur ce sujet-là. Il assure que cela va être

regardé.

Mme DE GIRARDI (Groupe UPDT) complète les propos en précisant qu'en début d'année, à la reprise traditionnelle de septembre, il y a eu, en effet, un dysfonctionnement sur la prise en charge par Keolis des personnes à mobilité réduite qui souhaitaient utiliser Handigo. Il y a eu de nombreuses réunions avec eux, un petit comité technique s'est créé aussi pour aller dans le détail de chaque sujet et essayer d'apporter des solutions. Il se peut qu'il y ait encore des choses à résoudre mais les élus et les services n'en ont pas connaissance.

M. CAMPELLO (Groupe UPDT) conclut en disant que si c'est le cas, Nîmes Métropole rajoutera des véhicules !

UNANIMITE

Environnement

069 Charte événements éco-responsable - tri des déchets

RAPPORTEUR : M. Angelras Bernard

ABSTENTIONS : Mme POIGNET-SENGER Veronique

CONTRE :

Ne prend pas part au vote :

UNANIMITE

Aménagement du Territoire

070 Opération Magna Porta - Garantie d'emprunt à 80% accordée à la SPL AGATE pour un emprunt de 5.000.000 d'euros

RAPPORTEUR : M. Granat Jean-Jacques

ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, Mme GARDET Laurence, Mme GUERIN-GRAIL Lisbeth

CONTRE : M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M.

FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo

Ne prend pas part au vote : M. CARRIÈRE Emmanuel mandataire de M. BELHAJ Halim, M.

COURDIL Francois mandataire de Mme BOISSIERE Monique, M. CARRIÈRE Emmanuel, M.

COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL

Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. GREGOIRE Jean-Christophe, Mme REY-DESCHAMPS

Geraldine mandataire de Mme LEBLOND Tiphaine, M. LEROI Renaud, Mme WOLBER

Valentine mandataire de Mme MAY Chantal, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M.

PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. PASTOR Frédéric mandataire de M.

SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme WOLBER Valentine

Extrait des discussions :

M. PROUST(Président) intervient sur ce qui a été dit précédemment sur Magna Porta, il précise qu'il peut entendre que l'on conteste les choix car on n'a pas forcément les mêmes choix sur une zone

comme celle-ci. Mais, dire que l'exécutif n'a pas de vision, pas de volonté politique... Il rappelle que quand il a pris cette Agglo en juillet 2020, il avait quitté le dossier Magna Porta en 2014, il a eu une chance extraordinaire, c'est qu'il a retrouvé quasiment une page vierge. Le contrat de concession a été signé en décembre 2019, derrière, arrive la crise du COVID, cette zone n'était même pas inscrite dans le SCOT. Il n'y a pas une semaine où Nîmes Métropole n'est pas sur ce dossier. Mais depuis 2020, les compensations environnementales... et d'ailleurs ce soir, une grande partie de cet emprunt va servir à financer les contreparties environnementales. Les compensations, 200 hectares à trouver, le travail que mène la SPL est énorme.

On a fait un appel à projet qui a été remporté par NGE, l'Etat nous impose des contraintes environnementales et hydrauliques supplémentaires, on devait passer en juillet le PLU commun intégrant celui de Manduel avec Magna Porta. Il a été demandé de nouvelles précisions, on va pouvoir le présenter en septembre. Il ajoute qu'il ne va pas faire des effets d'annonce pour faire des effets d'annonce...il précise qu'il n'est pas obsédé par la campagne électorale. Simplement, l'entreprise aujourd'hui, avant de signer un papier a besoin d'avoir un calendrier avec une certaine visibilité. Dès que le PLU va être présenté au Conseil Municipal de Manduel, il indique parler sous couvert du Maire, vraisemblablement en septembre, pourront être présentés à la fois la zone, l'aménagement de la zone et les entreprises qui vont venir s'y installer. Tant que le PLU n'est pas validé, aucune entreprise ne va s'engager car le choix d'implantation d'une entreprise a besoin d'une visibilité et d'un calendrier.

Il précise que Nîmes Métropole a loupé un big data center londonien parce que quand il a su qu'il ne pourrait pas mettre sa 1^{ère} pierre avant 20-24 mois voire peut-être même plus, il a dit, je fais 200km de plus et en Espagne entre la décision politique et la 1^{ère} pierre c'est 15 mois.

Un bilan sera fait à un moment donné mais le fait d'être entre l'Italie et l'Espagne, ce n'est pas forcément un atout.

Il indique que les élus verront le projet qui sera présenté en septembre. Peut-être qu'il ne leur plaira pas mais en tout cas, il y aura un projet.

Il répond à Mme ROUVERAND qu'il n'y a pas de fiscalité propre à l'Agglomération contrairement à d'autres Agglomérations en France. Il indique avoir créé 2 taxes : La taxe GEMAPI, parce qu'elle a permis d'aller chercher 50% de subvention sur le PAPI 3 et les 130 millions.

La taxe des ordures ménagères mais dès qu'un excédent a été dégagé, en accord avec Bernard ANGELRAS on a baissé la TEOM de 10%. Et, il assure, qu'il est en train de regarder, pour voir au moment de l'adoption du budget 2026, de la baisser à nouveau. Effectivement la fiscalité est forte mais ce n'est pas à l'Agglomération qu'il faut demander que la fiscalité soit baissée parce que l'on n'a pas de fiscalité et on ne veut pas en instaurer.

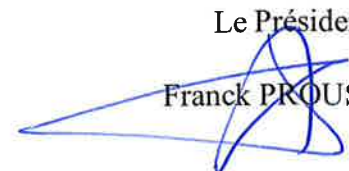
Il demande à ce que l'on ne lui fasse pas un faux procès, il comprend que Mme ROUVERAND n'ait pas les mêmes visions, mais de là à parler d'absence de vision, d'absence de volonté, de fiscalité trop forte, il trouve que ce n'est pas à la hauteur du débat.

M. TOUZELLIER (Groupe UPDT) souhaite abonder sur l'intervention de Magna Porta. Au-delà du SCOT où la zone n'était pas inscrite, dans le projet « aménagement du territoire » que Nîmes Métropole sorti pour la période 2021-2031, l'Agglomération a réduit considérablement la surface à aménager qui était de 120 hectares. Il dit s'être personnellement engagé avec le Président à la réduire à 60 hectares (dont 40 constructibles) car sur 120 hectares on ne pouvait rien faire. L'exécutif a une vision très factuelle et réaliste de la situation en abaissant cette surface à aménager parce que l'on sait très bien que sans cela on ne serait pas arrivé à mener à bien le projet. L'exécutif a beaucoup réduit, la commune de Redessan a été sortie de cette démarche car elle ne voulait pas être contrainte dans Magna Porta.

MAJORITE

071	Opération Magna Porta - Concession d'aménagement avec la SPL AGATE - Approbation de l'avenant n°1 RAPPORTEUR : M. Granat Jean-Jacques ABSTENTIONS : CONTRE : M. BOUGET Vincent, M. DETREZ Pierre-Edouard, Mme FAYET Sylvette, M. FERRIER Bruno, Mme GIACOMETTI Corinne, Mme MENUT Jo <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CARRIÈRE Emmanuel mandataire de M. BELHAJ Halim, M. COURDIL Francois mandataire de Mme BOISSIERE Monique, M. CARRIÈRE Emmanuel, Mme CHELVI-SENDIN Maud, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. GREGOIRE Jean-Christophe, M. LEROI Renaud, Mme WOLBER Valentine mandataire de Mme MAY Chantal, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. RODRIGUEZ Yves, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme WOLBER Valentine MAJORITE
072	Requalification de la ZAE communautaire du Marché Gare à Nîmes - Garantie d'emprunt à 80% accordée à la SPL AGATE pour un montant de 6.000.000 d'euros RAPPORTEUR : M. Descloux Jean-Luc ABSTENTIONS : M. BERKANI Abderzak, M. VALADIER Eddy mandataire de M. CHABERT Patrick, M. FERRIER Bruno, Mme GARDET Laurence, Mme GIACOMETTI Corinne, M. JACOB Thierry, Mme MENUT Jo, M. VALADIER Eddy CONTRE : M. DETREZ Pierre-Edouard <i>Ne prend pas part au vote :</i> M. CARRIÈRE Emmanuel mandataire de M. BELHAJ Halim, M. COURDIL Francois mandataire de Mme BOISSIERE Monique, M. BONNE Olivier, M. CARRIÈRE Emmanuel, M. COURDIL Francois, Mme DE GIRARDI Claude, M. ESCOJIDO Frédéric, M. FABREGOUL Olivier, M. GAILLARD Maurice, M. GREGOIRE Jean-Christophe, M. LEROI Renaud, Mme WOLBER Valentine mandataire de Mme MAY Chantal, M. BONNE Olivier mandataire de Mme ORLAY-MOUREAU Dolores, M. PASTOR Frédéric, M. PIO Christophe, M. PLANES Patrice, Mme REY-DESCHAMPS Geraldine, M. RODRIGUEZ Yves, M. PASTOR Frédéric mandataire de M. SCHIEVEN Richard, M. TIBERINO Richard, Mme WOLBER Valentine MAJORITE

LA SÉANCE EST LEVÉE À 19 heures 30

Le Président,

 Franck PROUST